



Communauté
de communes
**LACQ ■
ORTHEZ**

Attestation

Je soussigné, Patrice LAURENT, Président de la communauté de communes de Lacq-Orthez, atteste avoir procédé à la date du 30 septembre 2022 à l'affichage de la délibération du conseil communautaire du 26 septembre 2022 portant prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal et ce pendant une durée minimale d'un mois.

Pour servir et valoir ce que de droit,

Fait à Mourenx, le 7 novembre 2022,



Le Président,